

**Affichage : le 05/08/2019**

**Commission de Gestion des compétitions  
Réunion par mailing du 3 août 2019**

Sous la responsabilité de D Hary, président.

Ont participé : MM J-C Dagbert, F Petit, F Poret, C Fournier, J Wimez, G Flouret.

Rectificatifs au PV du 30/07/19 :

- en D7 E ajouter Berck AS C.
- Etaples Haute Ville C passe de D4 F en D4 E et Longfossé B passe de D4 E en D4 F (accord des deux clubs).
- en D7 B ajouter Alquines C.
- Brêmes les Ardres B passe de D7 B en D7 G.
- Polincove A, à ce jour, est en règle vis-à-vis de l'article 9 de l'annexe 13 de nos RG donc pourrait accéder au niveau supérieur au terme de cette saison.
- Alincthun passe de D6 G en D6 F.
- en D5 A Calais Hauts de France B reçoit à 15H00 (erreur du club).
- en U16 Landrethun le Nord reçoit à 17H00 (erreur du club).
- en D5 E Dannes B reçoit à 10H30 (erreur du club).
- en D4 E il s'agit de Conteville Wierre Effroy et non Conteville les Boulogne.
- en D4 F St Martin Boulogne C reçoit à 10H30.
- en D2 A Futsal il s'agit de Calais Jeunes Beau Marais Futsal B (et non A).
- courriers des clubs de Frencq, Hallines (A et B), Wavrans sur l'Aa B, Coulomby, la commission ne peut donner une suite favorable. A eux de trouver un club pour changer de groupe.
- D1 A Futsal Wimereux Futsal ne peut accéder en fin de cette saison. En effet il n'a pas signalé au District ce refus dans les 15 jours qui suivent la fin de nos championnats (comme inscrit dans nos RG et signalé sur notre site) et n'a pas répondu favorablement à la proposition de la Ligue pour accéder en R2.
- calendrier général : modifications en senior ajout des 10èmes et 11èmes Retour pour le groupe de D4 D. En FER modifications pour les 14/9 et 26/10 pour les U13 D1.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure : article 152 des Règlements Généraux de notre District).

Le Président

D. Hary